

Secrétariat élèves (inscription), place Vander Elst, 25 1180 Uccle 02/345.46.26 (taper 2)

[Procédure d'inscription en 1<sup>ère</sup> année différenciée](#)

Un rendez-vous pédagogique avec **Mme Cario**, sous-directrice est nécessaire pour tout enfant venant de l'enseignement spécialisé ou de 5<sup>ème</sup> primaire. Il peut être pris à partir du **12 mars 2012**.

L'inscription, elle, ne se fera qu'à partir du mercredi 27 juin 2012.

Lors de cette inscription, vous munir de :

- Une photocopie recto-verso de la carte d'identité de l'élève,
- Une photocopie recto-verso de la carte d'identité de la personne légalement responsable,
- La photocopie du bulletin,
- L'attestation du centre PMS indiquant que l'enfant peut intégrer l'enseignement ordinaire.
- 50 € pour avance sur frais de scolarité.

**Notre soirée d'informations : jeudi 16 février de 19h30 à 21h à Uccle.**